

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DE L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES EN GUINEE DU 29-03-2017

I- INTRODUCTION

Le Mercredi 29 mars 2017 à 10h 50, une réunion du Comité de Pilotage s'est tenue dans la Salle de Conférence du CPDM sous la Présidence de Mr. **NIMAGA Saadou**, Président dudit Comité.

L'ordre du jour de cette réunion était le suivant :

- 1- Adoption du Procès-verbal de la réunion du Comité de Pilotage du 15 mars 2017 ;
- 2- Publication officielle du Rapport ITIE/G 2015 ;
- 3- Examen du PTBA 2017 de l'ITIE-Guinée ;
- 4- Examen des TDR et du Budget de la dissémination des Rapports ITIE-Guinée 2013, 2014 et 2015 ;
- 5- Divers.

II- DEROULEMENT

Mr. NIMAGA Saadou : Bonjour tout le monde.
Nous avons appelé une réunion extraordinaire pour échanger sur certains nombres de points. Je m'en vais vous lire le projet de l'ordre du jour pour amendements.

Après toutes les observations "**L'Ordre du jour est adopté**"

Point 1. Adoption du Procès-verbal de la réunion du Comité de Pilotage du 15 mars 2017 ;

Mr. DIABY Mamadou : je vais vous lire le résumé du Procès-verbal de la réunion du 15 mars 2017.

Mr. NIMAGA Saadou : en tenant compte des observations pertinentes "**Le Procès-verbal est adopté**".

Point 2. Publication officielle du Rapport ITIE-Guinée 2015

« Arrivée de Monsieur le Ministre des Mines et de la Géologie »

Mr. NIMAGA Saadou : Merci Monsieur le Ministre d'être venu. Nous avons voulu procéder à la Publication officielle du Rapport ITIE/G 2015 sous votre présidence et nous allons consacrer le temps de votre présence à cette publication. Nous vous signalons la présence de nos partenaires du **PAPEGM** et de la **GIZ**. Mr. DIABY a la parole

Mr. DIABY MAMADOU : Merci Monsieur le Président. La publication des Rapports est le cœur des activités de L'ITIE/G et chaque pays adhérant à l'Initiative est tenu de publier son Rapport annuel au risque d'être radié de l'ITIE/Internationale.

Nous sommes heureux de constater que l'an dernier on a publié le Rapport ITIE 2014 vers la fin de l'année 2016; et cette année un peu plus tôt et nous allons entamer bientôt la production du Rapport ITIE 2016.

Nous allons élaborer une annexe au Rapport 2014 pour certaines informations contextuelles. Nous avons mis dans le périmètre toutes les Sociétés en exploitation et en développement, les comptoirs d'Or et de Diamant, les Carrières et les sous-traitants des sociétés minières. Seules **dix (10)** sociétés n'ont pas participé au processus et je dois préparer une lettre sous la signature de Monsieur le Ministre pour inviter ces sociétés à fournir des explications.

Je vais passer la parole à El hadj NABE qui va faire une présentation sur les données désagrégées

EL HADJ NABE Ismaël N'Fall: Merci Monsieur le Président, à partir du Rapport du conciliateur nous avons les données désagrégées et il fallait la répartition des montants collectés par substance, par société et par région.

Nous avons des versements locaux qui n'apparaissent pas dans le Rapport du conciliateur. Ce sont les sociétés qui font des contributions aux communautés.

Il y a des versements conventionnels au niveau des collectivités et les versements volontaires tels que : constructions des mosquées et d'autres infrastructures.

Ces informations n'existant pas dans le Rapport, le comité de pilotage a demandé de les mettre en annexe.

Monsieur le Ministre, voilà en résumé la situation.

Mr. NIMAGA Saadou : Monsieur le Ministre, vous m'avez demandé de redresser les tendances au niveau de l'ITIE/G ; on a pu publier le Rapport 2014 en fin d'année 2016 et aujourd'hui il s'agit du Rapport de 2015 qu'on va présenter.

On a mis une commission en place qui a durement travaillé à la Primature, pour réduire **les écarts à 0,3%** avec une aide considérable du consultant national.

Le comité de pilotage a un noyau qui a vraiment travaillé pour arriver à ce résultat.

Nous allons commencer les travaux de production du Rapport 2016 dès maintenant.

Nous avons ici notre partenaire de la BAD « le **PAPEGM** » qui a financé les Rapports ITIE-Guinée de 2013 à 2015 et la **GIZ**.

Monsieur le Ministre : je tiens tout d'abord à féliciter l'équipe pour le travail déjà fait, surtout l'amélioration de la qualité du Rapport. Qu'on puisse avoir l'impact que nous cherchons dans l'utilisation de ce Rapport nous conforte dans ce sens.

J'encourage l'équipe pour le travail qui reste à faire. Il est important pour nous d'améliorer le Rapport 2016 que nous attendons.

Comme je l'ai déjà expliqué, notre souhait est de sortir de la gestion des urgences concernant les Rapports. Que le Rapport soit émis suffisamment tôt, pour qu'au-delà, le rôle de la transparence soit perçu et pour que la Dissémination soit possible.

J'ai demandé à ce qu'on prenne toutes les dispositions nécessaires pour que le Rapport 2016 soit fini le plus tôt que possible pour en assurer la Dissémination.

Les chiffres que nous venons de voir interpellent sur la question de la diversification qui est déjà une priorité pour nous, et les analyses de ses chiffres démontrent l'urgence de cette diversification par rapport aux substances.

L'importance du montant : **Trois cent Millions de dollars US (300 000 000 US)** de revenus miniers par an, je pense que des efforts doivent être fournis pour accroître ce montant, qui ne reflète pas le potentiel du secteur minier.

La politique mise en œuvre porte déjà ses fruits.

J'ai noté les revenus des collectivités locales.

Dans la mission qui nous est confiée, une attention particulière doit être réservée à ces revenus au niveau des collectivités locales.

Pendant que l'exploitation se fait, ces revenus sont utilisés pour régler les problèmes locaux et améliorer les conditions de vie des populations.

Je tiens à féliciter le consultant National pour ses efforts et l'encourage à engager dès maintenant les travaux de préparation de l'exercice 2016. Beaucoup reste à faire pour que nous puissions aller au-delà des exigences.

Etre conforme est important, mais nous devons aller au-delà. Je vous souhaite une bonne session.

Mr. THIAM Mohamed Aly : Au nom de mes collègues je voudrais dire notre joie de constater, Monsieur le Ministre, votre assiduité à nos travaux.

Aussi, c'est une première que nous saluons et que nous souhaiterions encourager et qui nous fait oublier beaucoup de choses. Il nous est arrivé de faire face à des difficultés, jusqu'à renoncer à nos primes afin que ce comité réussisse.

Vous avez souligné un fait, aller au-delà des exigences, c'est très important mais l'ITIE-Guinée n'a pas de véhicule. La Banque Mondiale avait donné un véhicule il y a 4 ans que nous attendons toujours. Est-ce qu'on ne va pas oublier ce don et demander au gouvernement de nous accorder au moins deux véhicules pour la régularité de la dissémination, puisque les moyens font défaut ?

Mr. DIALLO Aboubacar Akoumba: Aidez-nous, Monsieur le Ministre à faire publier le Rapport au sein du gouvernement et aussi par le journal officiel de la République.

Vous dites qu'il faut qu'on aille au-delà des exigences, c'est ça même l'ITIE et, si on peut compter sur vous pour une force régaliennne afin de partager la bonne gouvernance.

Monsieur le Ministre : pour les moyens, on va travailler pour améliorer les conditions. Je ne rentre pas dans les détails pour ne pas que ce soit un engagement ici, mais vous verrez les résultats très certainement.

Essayez de multiplier la synthèse du Rapport 2015 ITIE/G en 40 copies que je vais distribuer aux membres du gouvernement et mettre sur le site du Ministère des Mines et de la géologie.

Pendant mes communications en Guinée comme à l'Extérieur, j'ai souvent dit aux investisseurs que beaucoup de gens regardent la Guinée

avec des lunettes il y a 20 ans. Mais que la Guinée a changé et que la réalité est différente de la perception.

Vu que la **Conformité** est la base de tout, qu'on puisse garantir d'abord cette Conformité et voir le reste après.

Que les gens changent leurs vieilles lunettes pour en faire celles de 2017.

La perception est développée par certains acteurs, c'est que le Ministère n'a rien à cacher. Tout se fait sous la responsabilité du chef du gouvernement pour le bien de la population.

Nous devons aussi souvent communiquer et nous invitons les professionnels à venir chercher les informations à la base, car cette information est par nature publique.

Tout l'effort est focalisé sur le Rapport, alors qu'il y a d'autres éléments, telle que la gouvernance dans le secteur minier.

Avec les nouvelles contraintes, vous avez déjà élaboré une feuille de route sur la **Propriété Réelle**.

Identifier les opportunités pour utiliser l'impact et aller au-delà des exigences, utiliser l'ITIE comme levier de l'amélioration de la gouvernance. Je vous remercie.

Point 3 : Examen du PTBA de l'ITIE-Guinée 2017

Mr. DRAME Sékou Amadou : Présentation du PTBA avec un rappel des activités de 2016.

Mr. NIMAGA Saadou : Merci Monsieur DRAME. Moi, je pense que la présentation est intéressante mais pas digestible ; alors essayez de nous projeter le tableau.

Mr. DRAME Sékou Amadou : projection du tableau et indication qu'à la page 9 du **PTBA**, vous avez la synthèse.

Mr. DIALLO SALIM du PAPEGM : j'ai une observation par rapport à la présentation du **PTBA**, quant à la non-exécution de certaines activités due au retard causé dans le paiement, je ne suis pas d'accord avec cet argument.

Il faut reconnaître que le **PAPEGM** a toujours diligenté les choses, seulement on ne gère pas les démarches de la BAD.

On est des partenaires et aucun dossier ne retardera là-bas, c'est cet engagement que je peux prendre. Car si ça retarde cela va affecter nos résultats. Des deux côtés on va s'améliorer.

Mr. NIMAGA Saadou : je vous remercie Monsieur Diallo et nous comptons sur vous pour les prochaines demandes. Ce n'est pas une accusation personnelle, il s'agit des difficultés rencontrées tout au long du processus.

Mr. DIALLO Aboubacar Akoumba: j'ai l'impression que le concept pérennisé n'y est pas sans avoir légiféré l'ITIE/G, il nous faut donc une loi ITIE/G.

Vous avez demandé des Projets Monsieur le Président, et Monsieur DRAME répond de monter les TDR ; ça ne marche pas.

Nous devons approfondir la réflexion et impliquer les structures des ONG.

Mr. THIAM Mohamed Aly: l'ITIE/G n'est pas créée pour une période, rien ne le dit dans les textes. Il faut consolider ou renforcer mais pas la pérennité. Tant que l'ITIE a des actions, elle va exister. Nous n'allons pas être des gestionnaires des projets. Si nous voulons être crédibles, faisons des appels d'offres. Ce sera une publicité pour l'ITIE/G.

Que Mr. SOUMAH et Mr. DRAME fassent un mémo sur l'ensemble des questions faisant le Projet de loi, sur lequel une commission va travailler.

Dr. DIALLO Alpha Abdoulaye: un petit commentaire sur un thème, sur la divulgation des Rapports. Je pense que cette activité peut être dans la logique de l'Idée de Mr. Akoumba pour avoir des financements innovants.

Point 4. Examen des TDR et du Budget, dissémination des Rapports 2013- 2014 et 2015

Mr. DRAME Sékou Amadou : les TDR ont été distribués à chacun et transmis à Mr. Bokoum de la Banque Mondiale il n'y a pas eu de suite.

Mr. Aboubacar Akoumba DIALLO: Dans tous les TDR, je n'ai pas vu un aspect concernant la loi ITIE. Si on a un problème de financement, et si nous voulons être efficaces d'une certaine manière, il nous faut une loi ITIE/G

Mr. Mamadou Chérif DIALLO : Par rapport au budget on constate que ce que l'ITIE/G demande et ce qu'elle obtient, il y a une très grande différence depuis 2011 près de 40%, les pourcentages sont minimes. Le budget doit être cohérent, et ambitieux par rapport à ce qu'on obtient.

Dans le budget, il y a plusieurs activités. Sont-elles toutes pertinentes ? Pour avoir ce montant, il y a des activités qu'on peut remettre à l'année prochaine ?

Le Rapport 2014 a été publié en décembre 2016 et celui de 2015 suivait immédiatement. On attendait cela et la Banque Mondiale est disposée à soutenir pour :

- la Dissémination des Rapports par le C.P ; et
- la Divulgarion par la société civile.

Mr. DIABY Mamadou : Le montant de **75000 USD** est prévu par la Banque Mondiale pour disséminer les Rapports 2013, 2014 et 2015.

Mr. SOUMAH Abdoulaye : L'an dernier un montant de **75 000 USD** a été donné par l'IDA pour la divulgation du Rapport ITIE – Guinée de 2013 par la société civile, mais l'activité n'a pas eu lieu.

Mr. DIALLO Aboubacar Akoumba: Les Pays qui sont membres de l'ITIE/internationale ont décidé de donner la dissémination et la divulgation à la société civile.

S'il faut séparer les deux, vous risquez d'avoir des résultats négatifs. Donc une incohérence sur le terrain.

Mr. CAMARA Mohamed Sikhé: Dans le PTBA, il y a une activité qui concernait les renforcements de capacités au niveau des élus locaux que vous avez biffé ; Mr. DRAME, pourquoi ?

Mr. DRAME Sékou Amadou : En réponse à Mr **Sikhé**, il était question de remplacer cette activité d'un montant de **40 000 USD** par une activité qui va vers les collectivités. "Analyse de capacités de gestion des localités." Elle a été annulée. On ne l'a pas inscrite cette année étant donné que cette activité devrait être réalisée par la Décentralisation.

Mr. NIMAGA Saadou : je pense qu'il faut passer aux choses concrètes par rapport aux propos de Akoumba, on va circuler les TDR et on attend les réactions dans une semaine.

- Préparer aussi le projet de loi sur l'ITIE.

Mr. DIALLO Aboubacar Akoumba: On va trouver un bailleur de fonds qui s'intéresse, lancer les TDR et le bailleur de fonds va trouver un consultant pour nous faire un "Draft" selon le contexte guinéen.

Mr. DIABY Mamadou : Préparons à l'interne quelque chose qu'on va soumettre à l'appréciation du Secrétariat International.

Mr. MAGASSOUBA Moussa: Je partage l'avis de Mr. DIABY à savoir s'inspirer des textes existants et puis y piocher les idées adaptées à la Guinée.

Mr. NIMAGA Saadou : à la lumière de ce débat, il est nécessaire de capitaliser les compétences à l'interne, sur la base des TDR, soumettre à un cabinet qu'on va recruter pour amender et signer.

Nous allons mettre en place une Commission pour la rédaction des textes

Les membres de cette commission sont:

1. Mr. Mohamed Aly THIAM
2. Mr. Mohamed SAMPIL
3. Mr. Mohamed sikhé CAMARA
4. Mr. Aboubacar Akoumba DIALLO et ;
5. Mr. Moussa MAGASSOUBA.

Mr. Mohamed SAMPIL: Quelle assurance peut-on avoir pour la mise en œuvre de ces ONG ? L'efficacité de nos actions, faire un plaidoyer pour trouver les financements pour réaliser les projets-là.

Mr. Aboubacar Akoumba DIALLO : je propose une dissémination région/région en regroupant tous les acteurs administratifs et la société civile, organiser des panels par site minier, organiser un forum sur le processus ITIE-Guinée.

Mme CAMARA Hadja Aminatou BARRY : ce n'est pas une question de remonter les informations mais disséminer en commençant par les préfectures.

Mr. DIALLO Sékou Oumar Ly : l'information, c'est pour les populations à la base, les bénéficiaires, les collectivités. Aller leur dire ce qu'on a fait pour eux et susciter le débat.

Mr. DIALLO Mamadou Chérif : le comité de pilotage a élaboré une stratégie de communication qui a été amendée et où les rôles sont distincts. Il faut appliquer cela.

Nous allons mettre en place une autre commission ad hoc qui va réexaminer le PTBA 2017 et les TDR et Budget de la mission de dissémination des Rapports ITIE-Guinée 2013, 2014 et 2015.

Les membres de cette commission sont :

1. Mr Mamadou Chérif DIALLO/ Président
2. Mr. Mohamed Aly THIAM
3. Mme CAMARA Hadja Aminatou
4. Mr. Mohamed sikhé CAMARA
5. Mr. Moussa MAGASSOUBA
6. Mr. Aboubacar Akoumba DIALLO et ;
7. L'équipe du S/E.

Mr. NIMAGA Saadou : malgré l'urgence de la dissémination, on remet l'examen de ce dossier à la semaine prochaine. Nous sommes sur le PTBA, je n'ai pas compris la proposition de Mr. Akoumba. Comment ça se passe ? Quel est le mécanisme ?

Mr. DIALLO Aboubacar Akoumba: le S.E informe sur la série d'activités, les ONG ou les Structures vont aller vers un bailleur de Fonds pour faire le travail en faveur de l'ITIE/G.

Mr. DIABY Mamadou : bien sûr que cela se fait, nous avons déjà pratiqué une telle démarche vers OSIWA, l'Union Européenne, le PNUD, etc.

Mr. NIMAGA Saadou : nous allons mener de nouvelles démarches vers ces Institutions. Je vous remercie pour votre participation et je lève la séance.

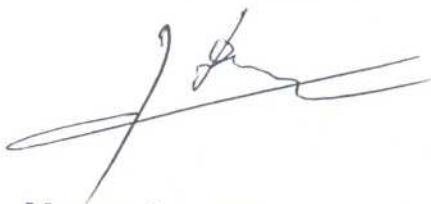
Séance levée à 13H25

III- CONCLUSION :

Au terme de ses débats le Comité est parvenu aux conclusions suivantes :

- 1) Le Comité approuve le Procès-verbal de sa réunion du 15 mars 2017 ;
- 2) Le Rapport ITIE-Guinée est officiellement publié ;
- 3) Le Comité invite la Commission ad hoc constituée à cet effet à examiner en détail le PTBA2017 ainsi que les TDR et le Budget de la mission de dissémination des Rapports ITIE 2013 ; 2014 et 2015 et lui faire un compte rendu à sa prochaine réunion;
- 4) Le Comité a remercié Monsieur le Ministre des Mines et de la Géologie pour sa participation à ses débats et l'a félicité pour son engagement à soutenir l'ITIE-Guinée ;
- 5) Le Comité a décidé de constituer la commission chargée de réfléchir sur la loi ITIE. Cette Commission est ainsi composée :
 - a- Mr. Mohamed Aly THIAM - Président;
 - b- Mr. Mohamed SAMPIL - Membre;
 - c- Mr. Mohamed Sikhé CAMARA - Membre;
 - d- Mr. Aboubacar Akoumba DIALLO – Membre.

Le Rapporteur



Mamadou DIABY



Le Président

Saadou NIMAGA